



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ ARMOR ALL® LINGETTES A L'ORANGE

Conformément au règlement (CE) no 453/2010

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial ARMOR ALL® LINGETTES A L'ORANGE
No du produit 45030

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit de soins pour automobiles.
Utilisations déconseillées Aucune contre-indication n'est identifiée.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur Armored Auto UK Ltd
Unit 16, Rassau Industrial Estate
Ebbw Vale
Gwent NP23 5SD
UK
Tel: +44 1495 350234
Fax: + 44 1495 350431
euregulatory@armoredautogroup.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+44 1495 350234
Lundi - Jeudi: 8.30 - 17.00
Vendredi: 8.30 - 15.30

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE 1272/2008)

Risques Physiques et Chimiques	Non classé.
Pour l'homme	Non classé.
Pour l'environnement	Non classé.

Classification (1999/45/CEE)

Non classé.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

Pour l'homme

Le produit contient une petite quantité d'une substance allergène qui, chez les personnes prédisposées, peut provoquer une réaction allergique par contact avec la peau.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage des détergents

< 5%	tensio-actifs cationiques tensio-actifs non ioniques EDTA et sels parfums
Contient du (de la)	d-LIMONENE

Étiquette Conforme A La Norme (CE) N° 1272/2008

Aucun pictogramme requis.

Conseils De Prudence

P102

Tenir hors de portée des enfants

ARMOR ALL® LINGETTES A L'ORANGE

Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette

EUH208

Contient du (de la) (R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE. Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

ALCOOLS, C12-15, ETHOXYLES (9 MEO) < 1%	
No CAS : 68131-39-5	No CE :
Classification (CE 1272/2008) Acute Tox. 4 - H302 Eye dam. 1 - H318 Aquatic Acute 1 - H400	Classification (67/548/CEE) Xn;R22. Xi;R41. N;R50.
AMMONIUM QUATERNAIRE, BENZYLALKYL EN C12-16 DIMETHYLES, CHLORURES < 1%	
No CAS : 68424-85-1	No CE : 270-325-2
Classification (CE 1272/2008) Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1B - H314 Aquatic Acute 1 - H400	Classification (67/548/CEE) Xn;R22. C;R34. N;R50.
(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE < 1%	
No CAS : 5989-27-5	No CE : 227-813-5
Classification (CE 1272/2008) Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410	Classification (67/548/CEE) R10 R43 Xi;R38 N;R50/53

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Compte tenu de la nature physique de ce produit, une exposition par cette voie n'est pas probable.

Ingestion

Compte tenu de la nature physique de ce produit, il n'est pas susceptible d'être avalé. Si ce produit est toutefois avalé: Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. Garder la personne en observation. Si la personne a un malaise, la transporter en salle d'urgence avec cette fiche.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements souillés et laver la peau avec de l'eau et du savon. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

Contact avec les yeux

Rincer abondamment et immédiatement à l'eau pendant 15 minutes au maximum. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'oeil. Consulter un médecin si les troubles persistent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

ARMOR ALL® LINGETTES A L'ORANGE

Inhalation

Compte tenu de la nature physique de ce produit, une exposition par cette voie n'est pas probable.

Ingestion

Peut causer des gênes en cas d'ingestion. En raison de la nature physique de cette substance, le risque d'ingestion est minime.

Contact avec la peau

Un contact prolongé avec la peau peut entraîner des rougeurs et de l'irritation.

Contact avec les yeux

Peut irriter les yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

La gravité des symptômes décrits varie en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

En cas d'incendie, utiliser la mousse, le dioxyde de carbone, la poudre ou l'eau pulvérisée. Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

Moyens d'extinction inappropriés

En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Dégagement de gaz toxiques en cas d'incendie (CO, CO₂).

5.3. Conseils aux pompiers

Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Aucun procédé spécifique d'attaque des feux.

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Non pertinent à cause de la petite quantité utilisée.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir et réutiliser s'il n'est pas contaminé. S'il est contaminé, peut être placé dans les décharges ménagères.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Voir également la rubrique 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Ramasser et éliminer le produit déversé comme indiqué dans la rubrique 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Lire et suivre les recommandations du fabricant. PAS prévu pour un nettoyage personnel. Il est nécessaire de veiller à la bonne hygiène personnelle. Se laver les mains et les parties souillées à l'eau et au savon avant de quitter le lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Pas de précautions particulières de stockage.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Description Des Ingrédients

Il n'y a pas de limite d'exposition pour cet/ces ingrédient(s).

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

Mesures d'hygiène

Se laver rapidement en cas de contamination de la peau.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Mouchoir en papier (lingette)

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C)

Données insuffisantes.

Point de fusion (°C)

Données insuffisantes.

Densité relative

Données insuffisantes.

Densité de vapeur (air=1)

Données insuffisantes.

Pression de vapeur

Données insuffisantes.

Taux d'évaporation

Données insuffisantes.

Facteur D'Évaporation

Données insuffisantes.

Valeur pH, Solution Concentrée 10.5 - 11.4

Viscosité

Données insuffisantes.

Solubilité (G/100G H2O@20°C)

Données insuffisantes.

Température de décomposition (°C)

Données insuffisantes.

Seuil D'Odeur, Bas

Données insuffisantes.

Température d'auto-inflammation (°C)

Données insuffisantes.

Propriétés explosives

Données insuffisantes.

Propriétés comburantes

Pas connu.

9.2. Autres informations

Non déterminé.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucun risque particulier de réactivité n'est associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation Dangereuse

Ne polymérise pas.

10.4. Conditions à éviter

Aucune condition particulière n'est susceptible de donner lieu à une situation dangereuse.

10.5. Matières incompatibles

Matières À Éviter

Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:

Non classifié dans la catégorie des substances spécifiquement toxiques pour certains organes cibles à la suite d'expositions répétées.

Danger par aspiration:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations toxicologiques relatives aux ingrédients.

ARMOR ALL® LINGETTES A L'ORANGE

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE (CAS: 5989-27-5)

Toxicité aiguë:

Toxicité aiguë (DL50 orale)

> 2000 mg/kg Rat

Informations sur le dossier REACH Lecture croisée des données.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Dose

0.5 mL 4 h Lapin

Formation d'érythème et d'escarres

Érythème bien défini (2).

Formation d'œdème

Œdème très léger (à peine perceptible) (1).

Informations sur le dossier REACH

Aucune irritation. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Non irritant. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Sensibilisation cutanée

Essai local sur ganglions lymphatiques (LLNA) Souris

Informations sur le dossier REACH

Sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales:

Génotoxicité - In Vitro

Aberration chromosomique:

Informations sur le dossier REACH

Négatif.

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Génotoxicité - In Vivo

Altération et/ou réparation de l'ADN:

Informations sur le dossier REACH

Négatif.

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité:

Cancérogénicité

Oral Souris

Informations sur le dossier REACH

Cette substance n'a pas de propriétés cancérogènes démontrées.

Cancérogénicité selon le CIRC

Groupe 3 du CIRC Non classifiable en fonction de sa cancérogénicité pour l'être humain.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:

STOT - Expositions répétées

DSET 600 mg/kg Oral Rat

Informations sur le dossier REACH

Non classifié dans la catégorie des substances spécifiquement toxiques pour certains organes cibles à la suite d'expositions répétées.

ARMOR ALL® LINGETTES A L'ORANGE

AMMONIUM QUATERNAIRE, BENZYLALKYL EN C12-16 DIMETHYLES, CHLORURES (CAS: 68424-85-1)

Toxicité aiguë:

Toxicité aiguë (DL50 orale)

426 mg/kg Rat

Sources d'informations diverses.

Toxicité aiguë (DL50 dermique)

3340 mg/kg Lapin

Sources d'informations diverses.

ARMOR ALL® LINGETTES A L'ORANGE
ALCOOLS, C12-15, ETHOXYLES (9 MEO) (CAS: 68131-39-5)

Toxicité aiguë:

Toxicité aiguë (DL50 orale)

> 5000 mg/kg Rat

Informations sur le dossier REACH

Toxicité aiguë (DL50 dermique)

> 2000 mg/kg Rat

Informations sur le dossier REACH

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Dose

0.5 mL 4 h Lapin

Formation d'érythème et d'escarres

Érythème très léger (à peine perceptible) (1).

Formation d'œdème

Pas d'œdème (0).

Informations sur le dossier REACH

Aucune irritation. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Sensibilisation cutanée

Essai de maximalisation chez le cobaye (GPMT: Guinea Pig Maximisation Test): Cobaye

Informations sur le dossier REACH

Non sensibilisant. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagenicité sur les cellules germinales:

Génotoxicité - In Vitro

Mutation génique:

Informations sur le dossier REACH

Négatif.

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction:

Toxicité pour la reproduction - Fertilité

Étude sur deux générations: DSET \geq 250 mg/kg/jour Dermique Rat F1

Informations sur le dossier REACH Lecture croisée des données.

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - Développement

Toxicité pour le développement: DSET \geq 250 mg/kg/jour Dermique Rat

Informations sur le dossier REACH Lecture croisée des données.

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:

STOT - Expositions répétées

DSET 500 mg/kg Oral Rat

Informations sur le dossier REACH Lecture croisée des données.

Non classifié dans la catégorie des substances spécifiquement toxiques pour certains organes cibles à la suite d'expositions répétées.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Toxicité Aiguë Pour Les Poissons

Ne pas considéré comme toxique pour les poissons.

ARMOR ALL® LINGETTES A L'ORANGE

Informations écologiques relatives aux ingrédients.

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE (CAS: 5989-27-5)

Toxicité aiguë - Poissons

CL50 96 heures 720 µg/L Pimephales promelas (Tête de boule)

Informations sur le dossier REACH

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

CE50 48 heures 0.36 mg/l Daphnia magna

Informations sur le dossier REACH Lecture croisée des données.

Toxicité aiguë - Plantes aquatiques

CE50 72 heures 150 mg/l Desmodemus subspicatus

Informations sur le dossier REACH Lecture croisée des données.

AMMONIUM QUATERNAIRE, BENZYLALKYL EN C12-16 DIMETHYLES, CHLORURES (CAS: 68424-85-1)

Toxicité aiguë - Poissons

CL50 96 heures 0.28 mg/l Espèce non indiquée.

Sources d'informations diverses.

Toxicité aiguë - Plantes aquatiques

CE50 72 heures 0.049 mg/l Algues d'eau douce

Sources d'informations diverses.

ALCOOLS, C12-15, ETHOXYLES (9 MEO) (CAS: 68131-39-5)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

CE50 48 heures 0.14 mg/l Daphnia magna

Informations sur le dossier REACH

Toxicité aiguë - Plantes aquatiques

CE50 72 heures 0.75 mg/l Selenastrum capricornutum

Informations sur le dossier REACH

Toxicité chronique - Poissons en début de vie

CSEO 30 days 0.28 mg/l Pimephales promelas (Tête de boule)

Informations sur le dossier REACH

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques

CSEO 21 jours 0.77 mg/l Daphnia magna

Informations sur le dossier REACH Lecture croisée des données.

12.2. Persistance et dégradabilité

Dégradabilité

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Informations écologiques relatives aux ingrédients.

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE (CAS: 5989-27-5)

Phototransformation

Air. DT50 0.365 - 0.884 heures

Informations sur le dossier REACH Valeur estimée

Biodégradation

L'eau Dégradation (80%) 28 jours

Informations sur le dossier REACH Lecture croisée des données.

AMMONIUM QUATERNAIRE, BENZYLALKYL EN C12-16 DIMETHYLES, CHLORURES (CAS: 68424-85-1)

Dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

ALCOOLS, C12-15, ETHOXYLES (9 MEO) (CAS: 68131-39-5)

Biodégradation

L'eau Dégradation (72%) 28 jours

Informations sur le dossier REACH

Facilement biodégradable mais hors intervalle de 10 jours.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

ARMOR ALL® LINGETTES A L'ORANGE

Informations écologiques relatives aux ingrédients.

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE (CAS: 5989-27-5)

Facteur de bio-accumulation

BCF 864.8 l/kg

Informations sur le dossier REACH Valeur estimée

Coefficient de partage

log Pow 4.38 @ 37 °C

Informations sur le dossier REACH

AMMONIUM QUATERNAIRE, BENZYLALKYL EN C12-16 DIMETHYLES, CHLORURES (CAS: 68424-85-1)

Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

ALCOOLS, C12-15, ETHOXYLES (9 MEO) (CAS: 68131-39-5)

Potentiel de bio-accumulation

Ce produit ne provoque pas de bio-accumulation.

Facteur de bio-accumulation

BCF 12.7 l/kg Pimephales promelas (Tête de boule)

Informations sur le dossier REACH Lecture croisée des données.

Coefficient de partage

log Pow 2.03 - 6.24

Informations sur le dossier REACH Valeur estimée

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité :

Ce produit est soluble dans l'eau. (lotion).

Informations écologiques relatives aux ingrédients.

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE (CAS: 5989-27-5)

Coefficient de adsorption/désorption

Sol Koc 6324

Informations sur le dossier REACH Valeur estimée

AMMONIUM QUATERNAIRE, BENZYLALKYL EN C12-16 DIMETHYLES, CHLORURES (CAS: 68424-85-1)

Mobilité :

Aucune information disponible.

ALCOOLS, C12-15, ETHOXYLES (9 MEO) (CAS: 68131-39-5)

Coefficient de adsorption/désorption

Koc ~ 464.2 - 9230

Informations sur le dossier REACH Valeur estimée

Tension superficielle

21.9 - 28.8 mN/m @ 20 °C

Informations sur le dossier REACH

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non déterminé.

12.6. Autres effets néfastes

Non déterminé.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Récupérer et régénérer ou recycler si possible.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Généralités

Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) n o 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006, avec modifications.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Commentaires De Mise À Jour

Délivré sous format GHS (CLP) Code de produit modifié.

Date de révision 02-2013

Révision 10

Remplace la date 01-2013

Phrases - R (Texte Intégral)

R10 Inflammable.

R38 Irritant pour la peau.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

NC Non classé.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R34 Provoque des brûlures.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

ARMOR ALL® LINGETTES A L'ORANGE

Mentions De Danger Completes

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Avis De Non-Responsabilité

Les informations fournies ici sont déclarées exactes en l'état des connaissances de Clorox Europe Ltd et selon ses convictions, mais cependant elles ne constituent pas une garantie ni une déclaration, et elles ne devraient pas être interprétées comme telles, ni impliquer pour Clorox Europe Ltd une responsabilité légale quelle qu'elle soit. Toute information ou conseil donnés par Clorox Europe Ltd, en dehors de cette publication et concernant les produits Clorox Europe Ltd ou autres matières, sont également donnés de bonne foi. Il en va de la responsabilité du client, et de l'utilisateur, de s'assurer que les matières conviennent à l'usage qui en est fait. Pour les matières qui ne sont pas fabriquées ni fournies par Clorox Europe Ltd et qui sont utilisées à la place de, ou conjointement aux matières fournies par Clorox Europe Ltd, il en va de la responsabilité du client de s'assurer que toutes les informations techniques et autres concernant ces matières, sont fournies par le fabricant ou le nisseur. Clorox Europe Ltd décline toute responsabilité pour les données contenues dans ce document et qui peuvent être utilisées dans des conditions qui sont hors de notre contrôle, et dans des situations que nous ne connaissons pas. L'information contenue dans ce document est fournie à la condition que le client et utilisateur du produit détermine lui-même l'applicabilité du produit à l'usage auquel il le destine.